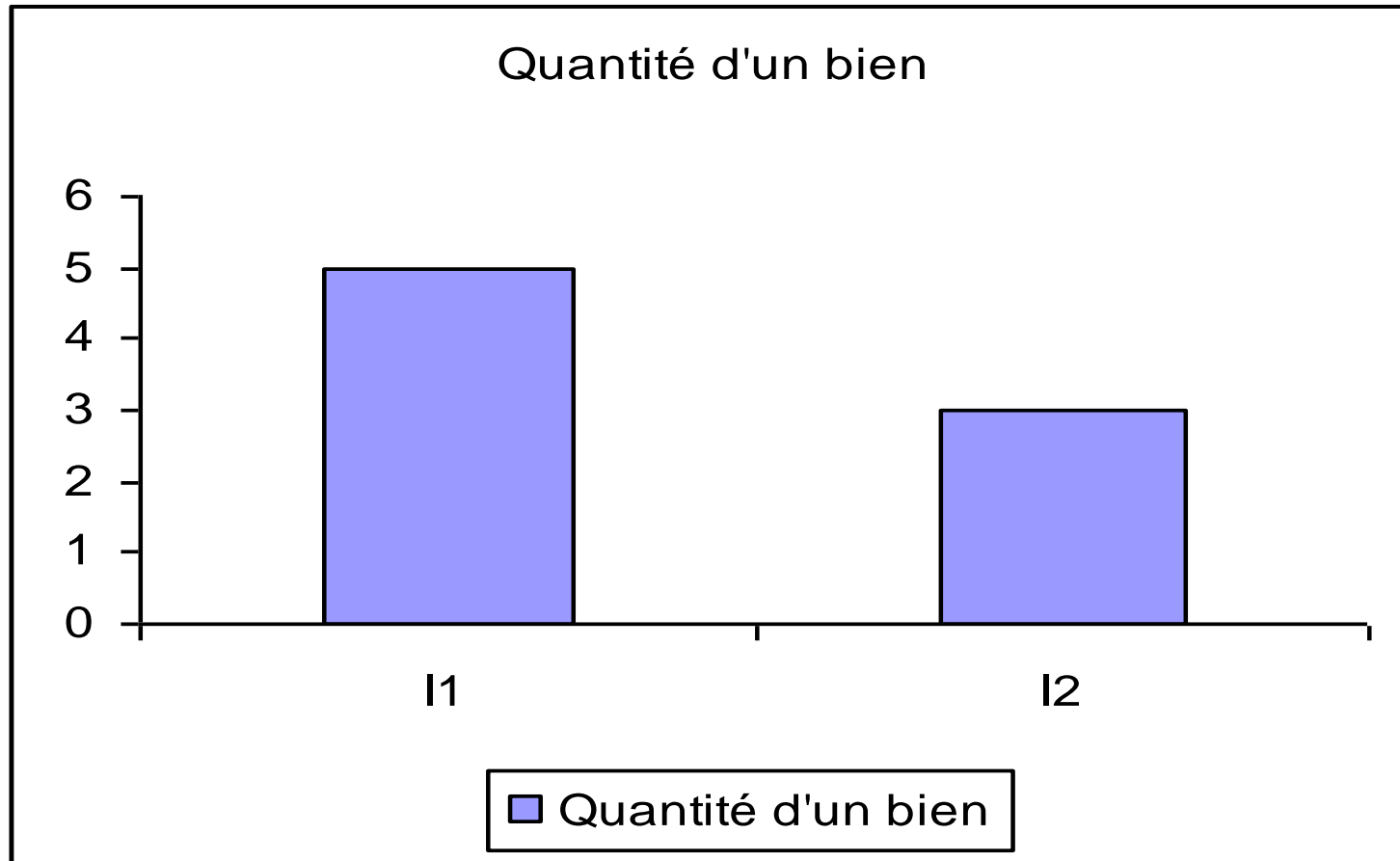


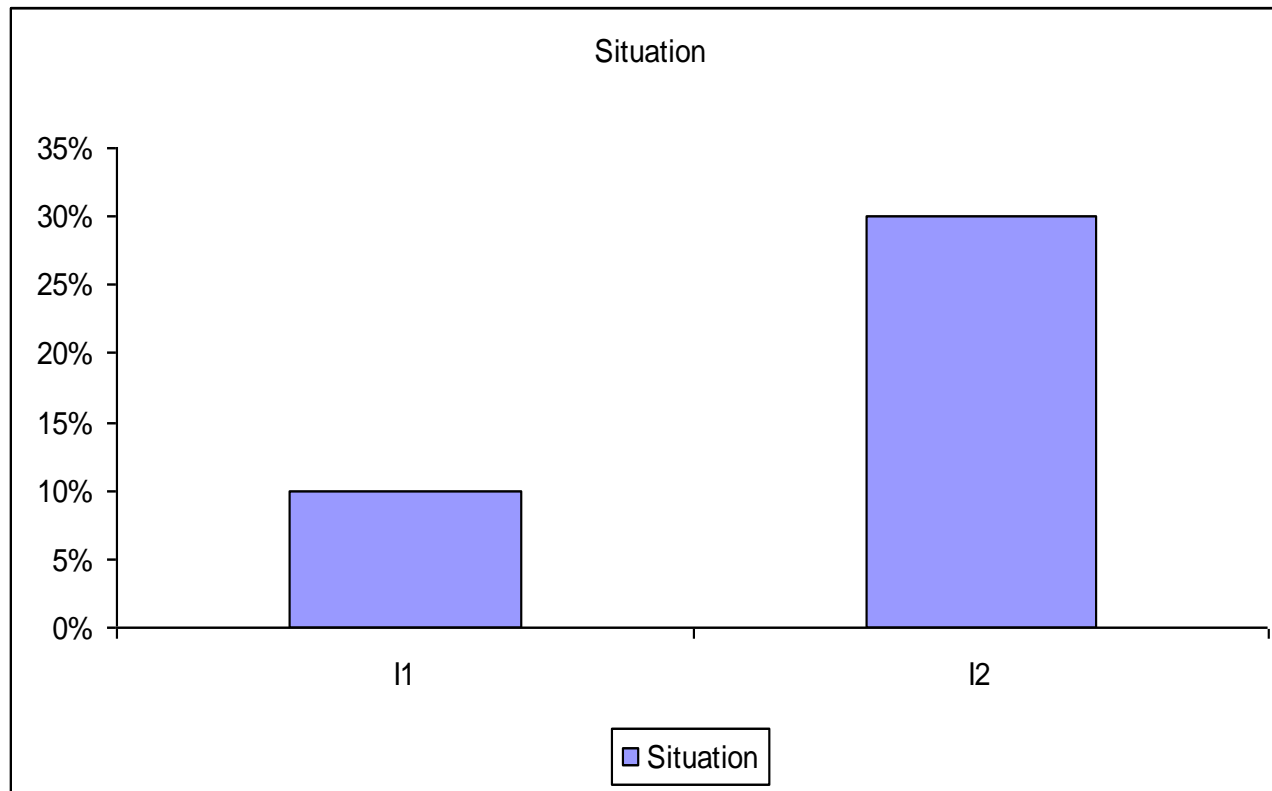
# Mesure des inégalités

Les mesures des inégalités, de leur évolution,  
de leur comparaison

# Comparaison de la quantité d'un bien entre deux individus (ou groupes d'individus)



# Comparaison des chances d'accès à une situation entre deux individus (ou groupes d'individus)



# Posture

Ce genre de comparaisons (quantité de bien, chances d'accès) n'est déjà pas simple à faire car on sait mal mesurer la ou les richesses de chacun et ses chances d'accès à une situation.

Je suppose pourtant que l'on sait mesurer la richesse de chacun et je cherche à mesurer les inégalités de répartition de cette richesse au sein d'une population....

...Indépendamment de la question de la plus ou moins grande acceptabilité des inégalités, des inégalités considérées comme justes, des besoins...de leur perception subjective....

# Les divers aspects abordés / Plan

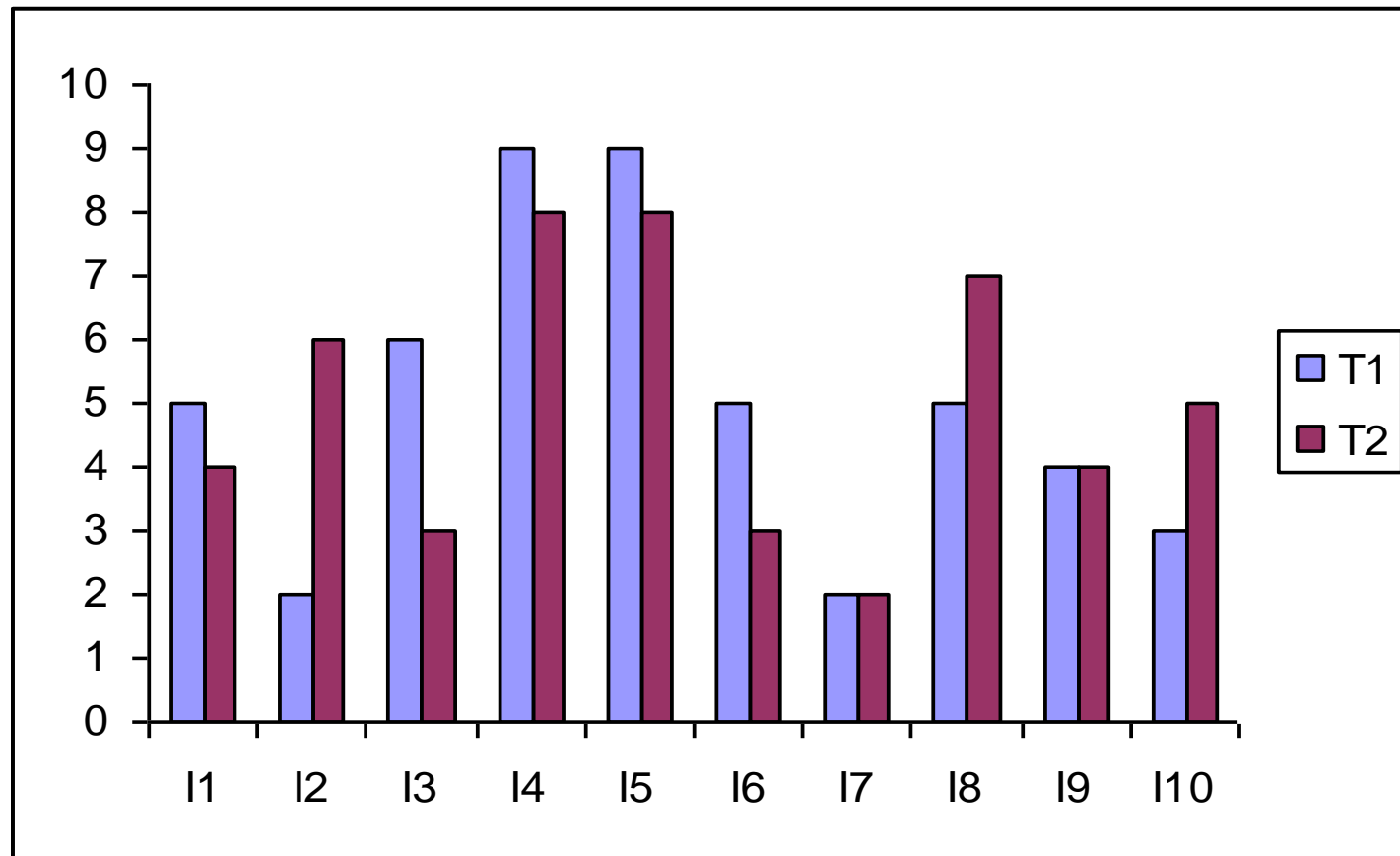
I Aspects formels

II Mesures des richesses: problèmes posés par la constitution de données adaptées

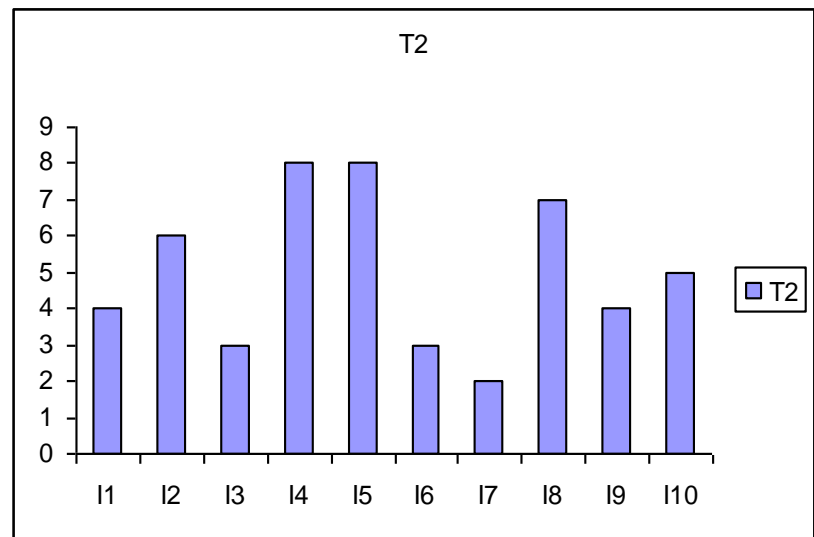
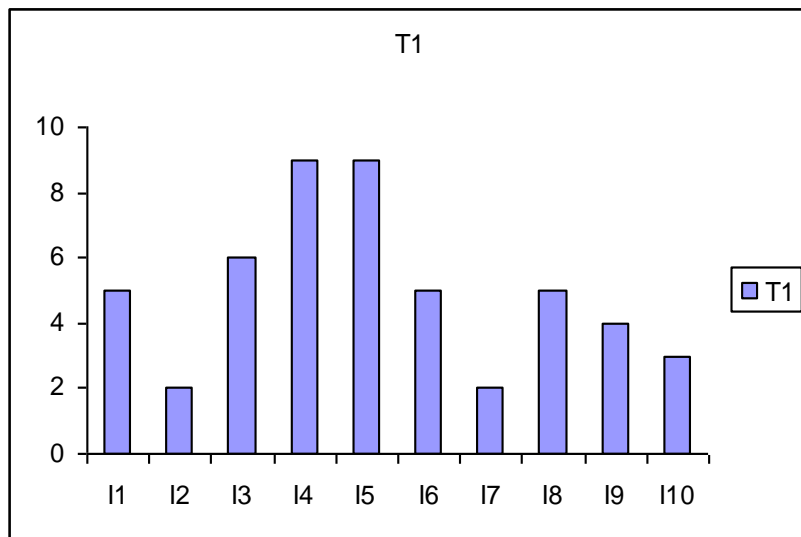
III Effets de la diffusion et de la médiatisation de certains résultats: éventuels décalages entre ressenti et réalité

IV Comment utiliser les résultats accessibles pour progresser dans la compréhension de la construction et la reproduction des inégalités

# Comparaison de la répartition de richesses entre 10 individus (ou groupes d'individus) à deux moments différents



# Comparaison de la répartition de richesses entre 10 individus (ou groupes d'individus) à deux moments différents



# Les questions qui se posent

C'est à la répartition entre les individus, que l'on s'intéresse ici.

On s'intéresse en particulier à la comparaison de plusieurs répartitions selon plusieurs moments, époques, ou lieux: **laquelle est la plus inégalitaire?**

**Répartition selon des groupes: classes sociales, CSP, H/F, classes d'âge (« vieux »/ « jeunes »), actifs/retraités, IdF/province....**

**Différents types de richesses : biens quantifiables ou chances d'accès à un bien**



# Les aspects formels

- Différents types de richesses : différents types de calculs
- Le manque de définition formelle de l'inégalité
- Les paradoxes apparents de divers indicateurs d'inégalité

# Type de la variable utilisée dans d'analyse

Variable quantitative ou numérique / Variable qualitative

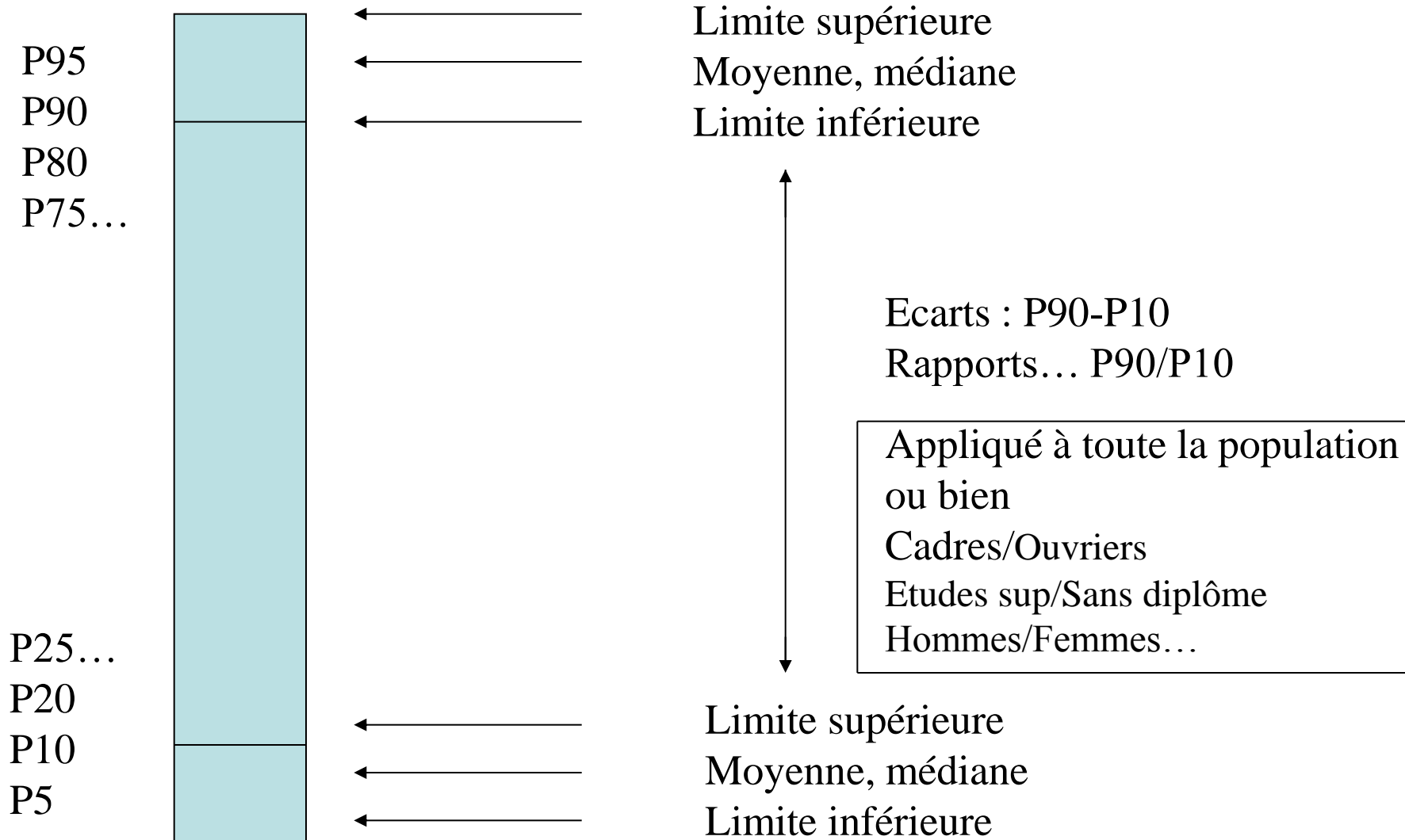
Exemple: Salaire / Niveau de diplôme

A chaque type correspond un ensemble de calculs et de mesures possibles : ce ne sont pas les mêmes pour les deux types de variables.

**Cependant** une variable numérique transformée en tranches peut être analysée comme une variable qualitative.

Une variable qualitative peut souvent être remplacée par un score ou une échelle (une valeur estimée ou le nb d'années d'étude) la transformant ainsi en variable numérique.

# Variable numérique = revenus



# **Variables quantitatives et les nombreux calculs possibles: exemple la variable « salaire »**

Moyennes: la moyenne des salaires vaut 8; la moyenne des salaires des ouvriers vaut 5; la moyenne des salaires des cadres vaut 15

Médianes: 50% des salariés ont un salaire supérieur (ou inférieur) à 5; 50% des ouvriers ont un salaire supérieur à 3; 50% des cadres ont un salaire supérieur à 11

Déciles (respectivement quartiles): les 90% (respct. 75%) des personnes ayant le salaire le plus élevé ont un salaire moyen de 70; les 10% (respct. 25%) des personnes ayant le salaire le plus faible ont un salaire moyen de 10

Rapports: rapport entre le salaire moyen (médian) des uns à celui des autres : ouvriers/cadres; P90 (P75): salaire élevé/P10 (P25): salaire faible

Ecart: écarts entre les moyennes ou les médianes d'une classe à l'autre, écart interdécile, interquartile,....

# Ces différents indicateurs donnent des informations différentes les unes des autres

Le millième des gens les plus riches ont 10% des revenus de l'ensemble de la population

Le 1% des personnes les plus riches gagnent 20% des revenus de l'ensemble de la population

Les 10% des personnes les plus riches gagnent 5 fois ce que gagnent les 10% les plus pauvres

Le salaire moyen des hommes vaut 30% de plus que le salaire moyen des femmes

# Exemple

Indicateurs sur les salaires en France en 1994 :

1) Rapport P90/P10 = limite inférieure du 10ème décile / limite supérieure du 1er décile = **3,2**

2) Rapport D10/D1 = salaire médian du 10ème décile/ salaire médian du 1er décile= **4,9**

Les 10% des salariés les mieux payés gagnent **3** fois (respct **5** fois) plus que les 10% les moins bien rémunérés.

Source Piketty

# Ces différents indicateurs sont partiels

De plus ces différents indicateurs ne tiennent compte que d'une petite partie de la distribution: généralement on ne regarde que les deux extrêmes et pas ce qui se passe au milieu de la distribution, qui concerne pourtant la majeure partie de la population, à savoir les classes moyennes!

## Variables qualitatives: les calculs sont alors basés sur des pourcentages en « ligne » ou en « colonne »

Origine sociale du père	Diplôme		
	Sup	Bac	
Non Cadre	22%	60%	..... 100%
Cadre	65%	10%	..... 100%
Marge	35%	50%	..... 100%

Comparaison des diplômes atteints selon l'origine sociale. On compare les lignes à la marge: 22% des fils de non-cadres ont fait des études Sup et 60% n'ont eu que le Bac...

Marge: 35% de la population fait des études supérieures, 50% n'a eu que le bac



## Variables qualitatives: les calculs sont alors basés sur des pourcentages en « ligne » ou en « colonne »

Origine sociale du père	Diplôme		Marge
	Sup	Bac	
Non Cadre	65%	90%	80%
Cadre	35%	10%	20%
	100%	100%	100%

Comparaison des proportions de fils cadres et de non cadres selon le diplôme atteint: 65% de ceux qui ont fait des études supérieures sont non Cadre, 35% sont Cadres... à comparer à la proportion Cadres/non Cadres dans la population.

# Variables qualitatives

Ces comparaisons de proportions obligent à restreindre la comparaison des groupes deux à deux.

- Soit la population est divisée en deux (Cadres/non Cadres) ce qui la schématise
- Soit on se restreint à deux groupes (Cadres/Ouvriers) en laissant de côté une partie de la population

De plus ces comparaisons sont dépendantes de la façon dont la variable « bien » est catégorisée.

# Variables qualitatives

Donc là aussi on a une vue partielle, voire partiale, de la répartition: la même réalité peut donner lieu à différents tableaux croisés, chacun reflétant une partie de la réalité différente ou un point de vue différent d'un autre.

# Juxtaposition ou confrontation de variables quantitative et qualitative

	Chances d'accès Etudes Sup	Moyenne Salaire
Non-cadres	22%	20
Cadres	65%	60

# Analyse : la quantité de bien est-elle proportionnelle à l'effectif ?

Classe	Pourcentage (effectifs) parmi études SUP	Pourcentage (montant) du revenu total	Pourcentage dans population totale (effectifs)	Rapport études (>1=favorisé, <1=défavorisé)	Rapport revenu (>1=favorisé, <1=défavorisé)
A	5%	8%	35%	0,14 <sub>=(5/35)</sub>	0,23 <sub>=(8/35)</sub>
B	30%	35%	25%	1,20	1,40
C					
D					
Total	100%	100%	100%		
Cadre	35%	60%	20%	1,75	3,00
Ouvrier	10%	4%	15%	0,67	0,27

# **Objectif central: comparer à la répartition égalitaire**

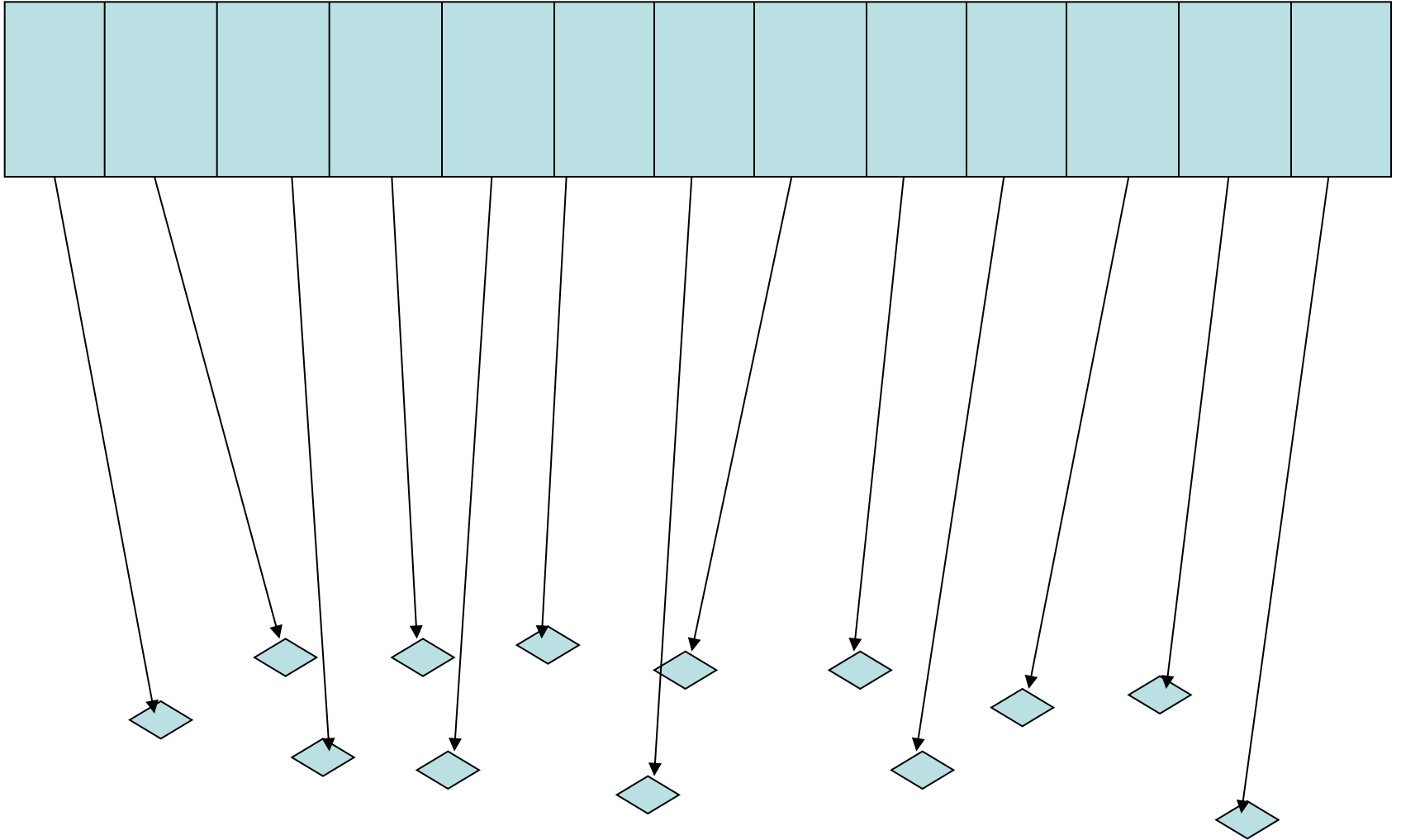
Dans tous les cas on cherche à savoir si la répartition d'une richesse est **plus ou moins proche d'une répartition**

**égalitaire**: tout individu a la même quantité de richesse ou bien les mêmes chances (ou probabilités) d'accès à un bien.

Chaque groupe bénéficie d'une richesse totale proportionnelle à son effectif dans la population totale.

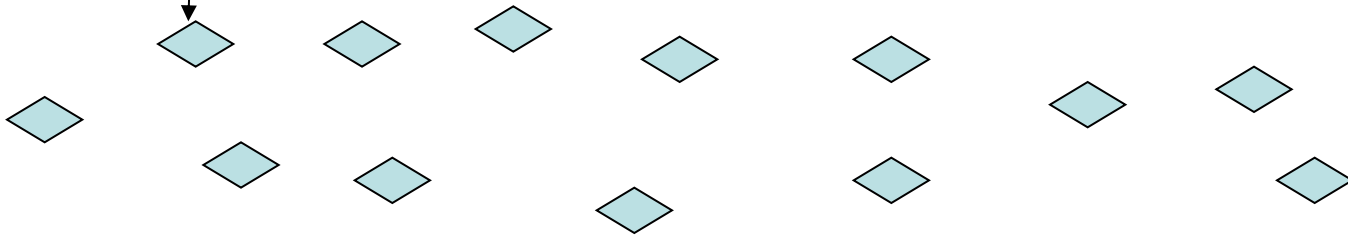
Un individu a les mêmes chances (ou probabilités) d'accès à un bien quel que soit le groupe auquel il appartient.

# Répartition égalitaire



Tous ont la même quantité ou les mêmes chances d'accès

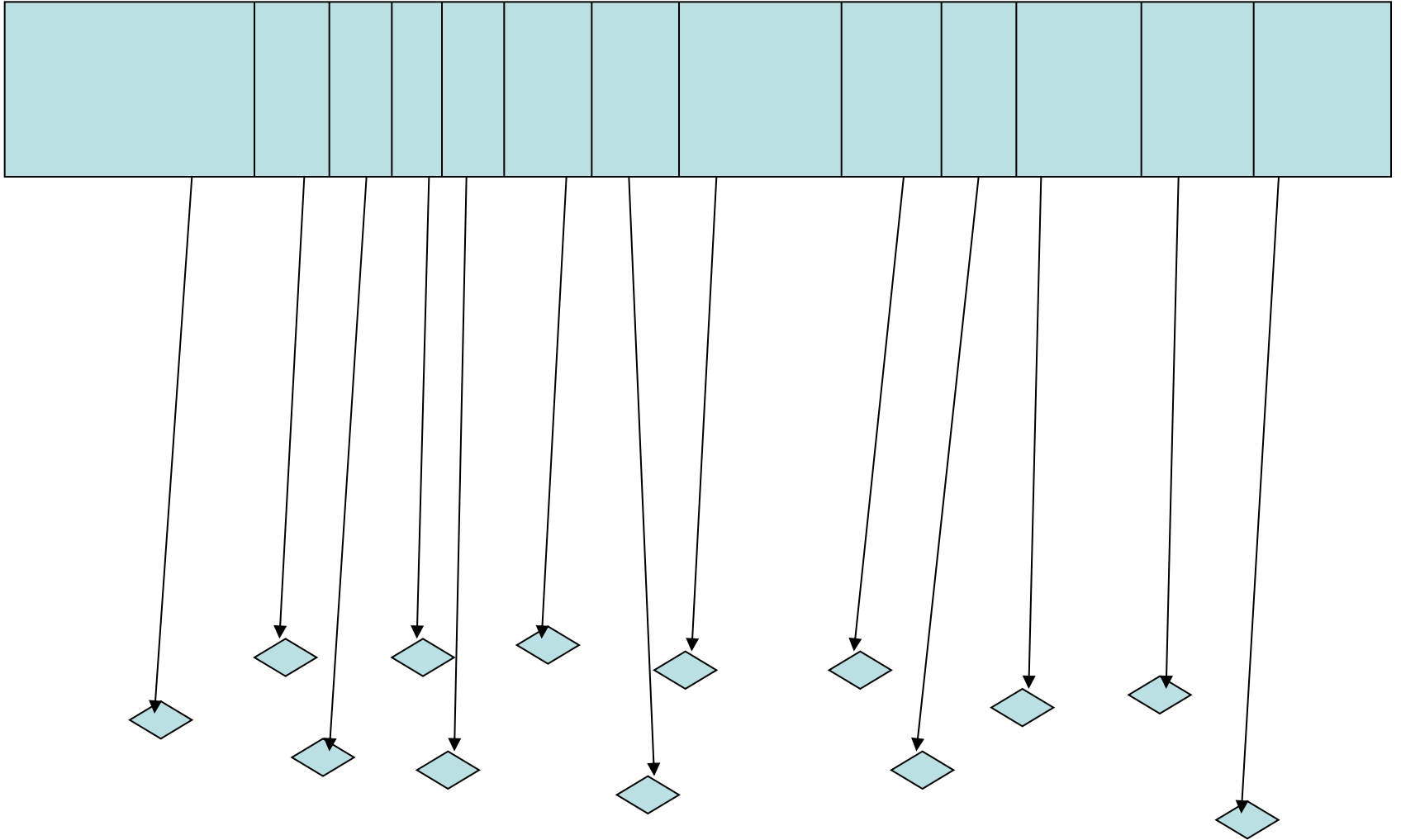
# Répartition la plus inégalitaire



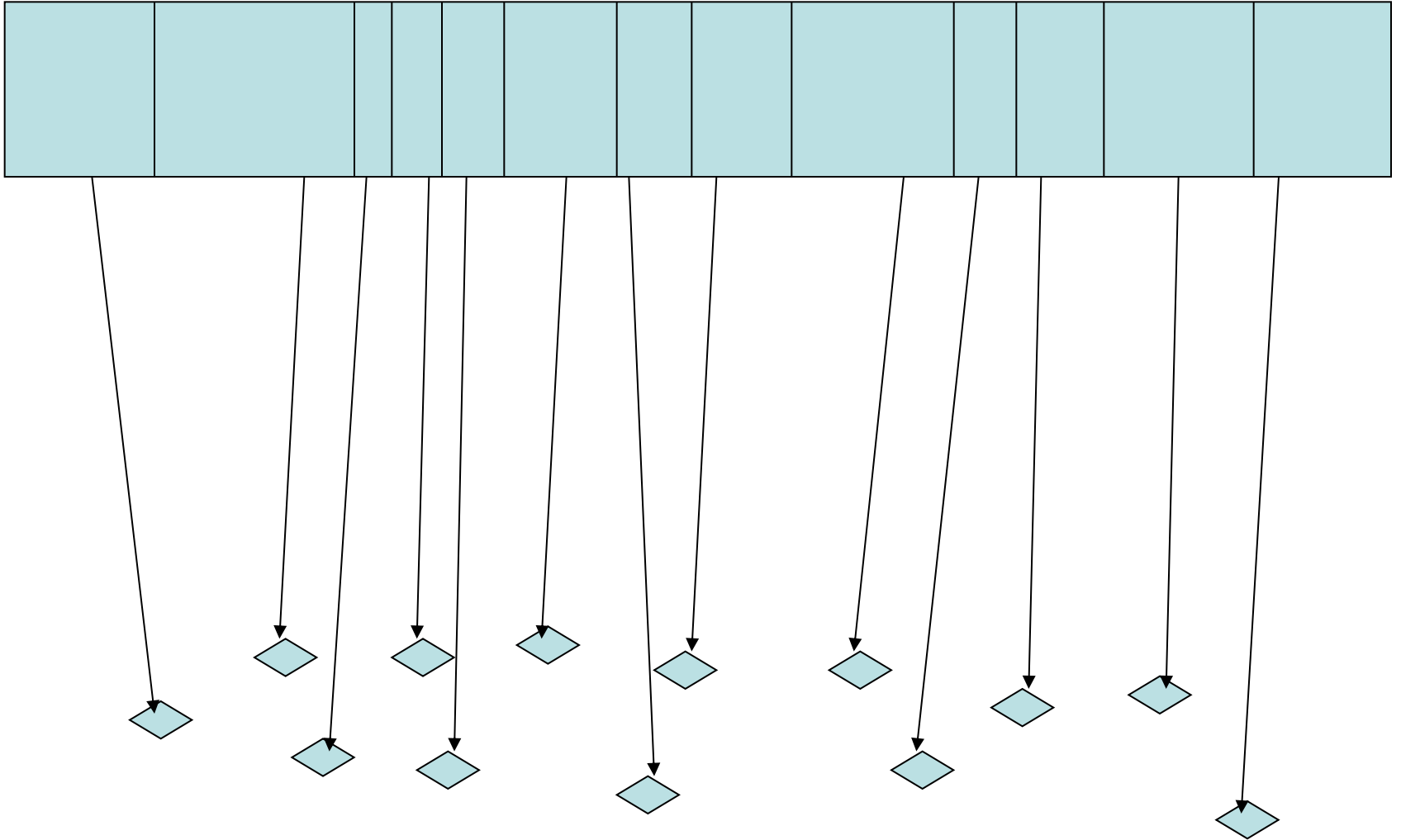
L'un a tout, les autres non rien, ou bien un seul accède à un bien:  
concentration maximale



# Répartition 1



# Répartition 2



**La Grande Question est:**  
quelle répartition est la plus égalitaire  
entre la N°1 et la N°2 ?

=

Comparaison et évolution des inégalités dans le temps  
et d'un pays ou d'une région à l'autre...

Le plus souvent la **réponse** la plus convenable est:

**On ne sait pas**

On n'a pas de critère universellement reconnu : la réponse  
dépend du critère que l'on choisit.

## Exemple

La répartition de 15 en 5 5 5 est plus égalitaire que 8 6 1, mais qu'en est-il si on compare :

8-6-1 avec 9-4-2 ou avec 10-3-2

**La relation « plus égalitaire » ne détermine pas un ordre total sur l'ensemble des répartitions ou distributions possibles, mais seulement un ordre partiel.**

## On peut cependant poser différentes règles:

Règle de Pigou et Dalton:

« tout transfert d'un riche vers un plus pauvre oriente vers plus d'égalité et moins d'inégalité ».

Ne s'applique pas à l'exemple précédent.

8-6-1  $\longrightarrow$  7-6-2 celui qui avait 8 a donné à celui qui avait 1

donc, 7-6-2 est moins inégalitaire que 8-6-1

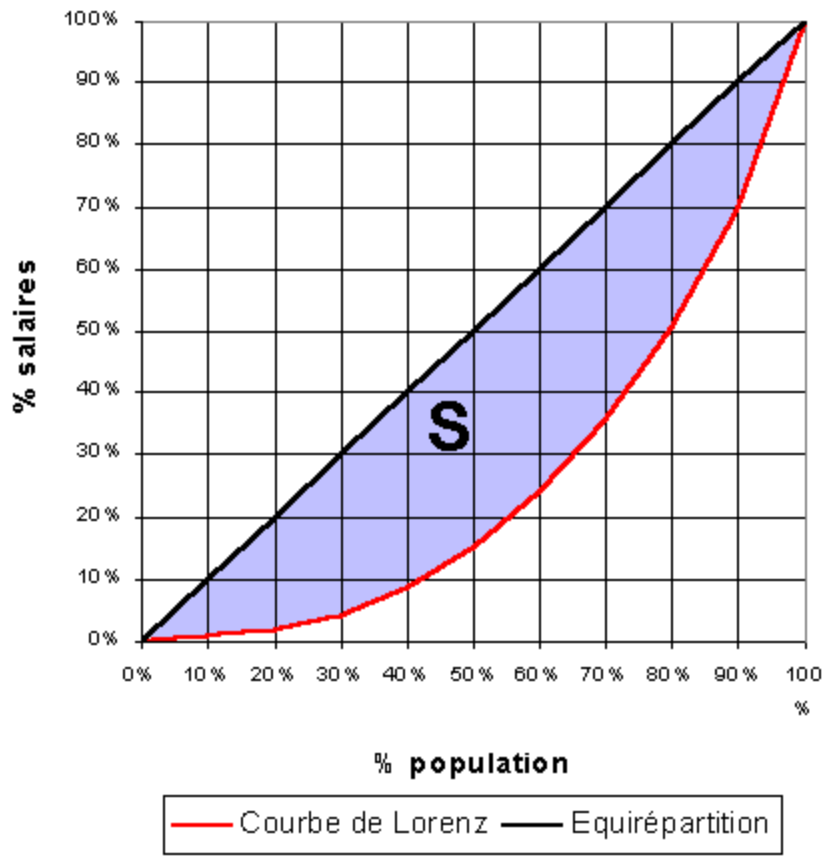
Mais si 8-6-1  $\longrightarrow$  9-4-2 Celui qui avait 6 a donné à celui qui avait 1, mais aussi à celui qui avait 8.  
Que conclure???

# Indice global de Corrado Gini

Le **coefficient de Gini** (ou indice de concentration de Gini) est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée, développée par le statisticien italien [Corrado Gini](#). Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'[égalité](#) parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité parfaite (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).

Le coefficient de [Gini](#) peut être représenté par un diagramme de la [courbe de Lorenz](#).

Si l'aire de la zone entre la diagonale d'égalité parfaite (en pointillés) et la courbe de Lorenz (en gras) est A, et l'aire de la zone à l'extérieur de la courbe de Lorenz est B, alors le coefficient de Gini est  $A/(A+B)$ .



La courbe de Lorenz appliqué au cas des salaires des ménages d'un pays permet par exemple de montrer que :

*Les 50% les plus pauvres ne disposent que de 15% du revenu total*

*50 % des revenus sont détenus par les 20% des ménages les plus riches*

Part cumulée de la population \* part cumulée des salaires

C.S.P.	Population étudiante			Population active			Rapports		
	1961-62	1967-68	1974-75	1962	1968	1975	1962	1968	1975
1	6,1	6,1	6,1	15,7	12,0	7,6	0,39	0,51	0,81
2	0,6	0,7	0,7	4,3	2,9	1,7	0,14	0,24	0,41
3	19,6	14,8	12	10,4	9,6	7,9	1,88	1,54	1,52
4	31,5	33,5	33,8	4,0	4,8	6,7	7,87	6,98	5,04
5	19,8	16,8	16,8	7,8	9,9	12,7	2,54	1,69	1,32
6	8,7	9	9,4	12,6	14,8	17,6	0,69	0,61	0,53
7	7,1	10,7	12,9	36,7	37,7	37,7	0,19	0,28	0,34
8	0,9	0,8	0,8	5,4	5,7	5,7	0,17	0,14	0,14
9	5,5	7,5	7,2	3,1	2,6	2,4	1,77	2,88	2,77
<b>Total</b>	<b>99,8</b>	<b>99,9</b>	<b>99,7</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>			

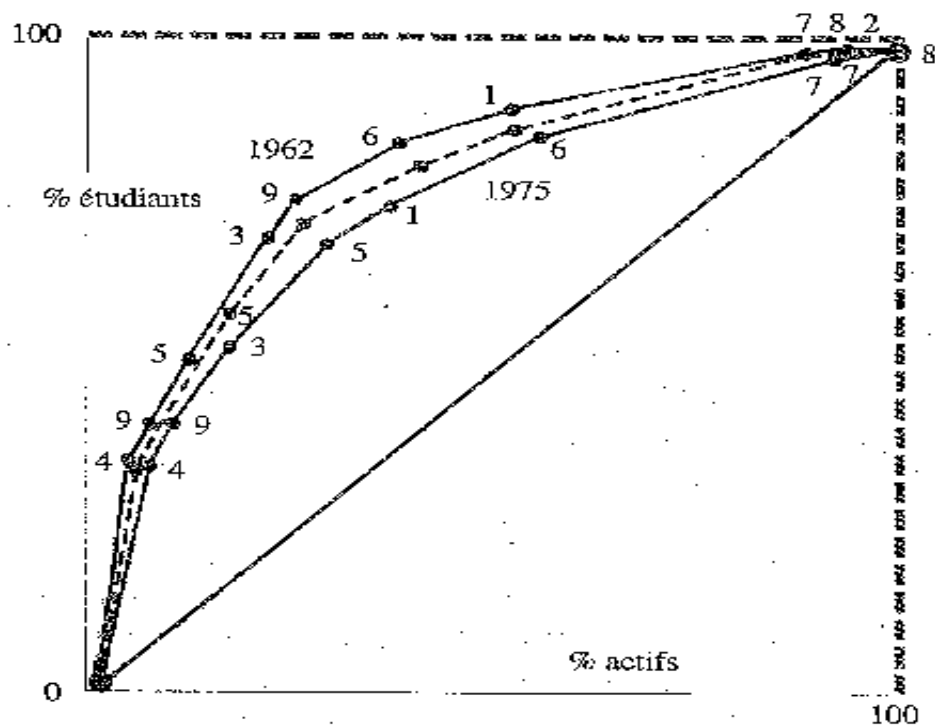
## Accès au statut « Etudiant »

Rapports de la part de la population étudiante à la part de la population active : CSP défavorisée si  $< 1$ , favorisée si  $> 1$

P 16 Livre de Barbut

1= Agriculteurs... 5=Cadres moyens.. 7=Ouvriers..





Au sens de Gini, l'inégalité d'accès à la condition d'étudiant a diminué entre 1962 et 1975

Comparaisons de deux courbes de Gini:

- si elles ne se coupent pas, celle qui est la plus éloignée de la bissectrice reflète la distribution la plus inégalitaire
- si elles se coupent, on ne peut rien dire.

L'indice de Gini tient compte de l'ensemble de la distribution du bien, et remédie ainsi à l'inconvénient de la comparaison deux à deux

Mais ne détermine pas un ordre total: deux distributions différentes peuvent donner le même indice, n'étant donc pas à l'abri de paradoxes, atteignant de ce fait au « bon sens » qu'invoquait Marc Barbut.

(Jean-Claude Combessie 1985)

JC Combessie, L'évolution comparée des inégalités :  
 problèmes statistiques, Revue Française de sociologie, XXV, 1984, pp  
 233-254

Pourcentages de scolarisation dans le secondaire long des enfants anglais  
 (Rapport Westergaard et Little)

Date de naissance CSP du père	Avant 1910	Entre 1935 et 1940	* Inégalité augmente	** Inégalité diminue	*** Inégalité augmente
Professions libérales, cadres...	37%	62%	62-37= 25	62/37= 1,67	38/63= 0,60
Ouvriers semi- qualifiés et non qualifiés	1%	10%	10-1= 9	10/1= 10	90/99= 0,91

\*  $25 > 9$  l'inégalité augmente: l'augmentation absolue du pourcentage de scolarisés est plus forte (+25) dans la classe sociale supérieure que dans la classe inférieure (+9)

\*\*  $1,67 < 10$  l'inégalité diminue: le pourcentage d'enfants scolarisés a été multiplié par un plus grand nombre dans la classe inférieure (10) que dans la classe supérieure (1,67)

\*\*\*  $38/63 = 0,60 < 90/99 = 0,91$ : l'inégalité augmente car l'exclusion a plus diminué dans la classe supérieure (0,60) que dans la classe inférieure (0,91)

# Débat

## Deux mesures d'évolution de pourcentages: Proportions/Odds ratio

Dans un cas on s'intéresse à la proportion d'ouvriers et de cadres accédant aux études supérieures; dans l'autre au odds ratio  $p/(1-p)$  des ouvriers/ $p/(1-p)$  des cadres (avec  $p$ =probabilité d'accéder aux études supérieures) .

Ces deux classes de mesure – celles sensibles aux variations de la distribution et celles fondées sur les odds ratios – renvoient à deux manières différentes de concevoir l'inégalité : les premières tiendraient à l'« égalité des résultats » tandis que les seconds permettent d'évaluer « l'égalité dans ce processus d'allocation des individus aux places existantes.

Le odds tient compte de l'endroit où le pourcentage se situe entre 0 et 100

	T1	T2	Ecart	Odds T2/T1
A	45%	50%	+5	1,2 = (50/50)/(45/55)
<sup>A</sup> B	10%	12%	+2	1,2 = (12/88)/(10/90)

# Chances d'être scolarisés dans le secondaire long entre 1910 et 1940

	T1	T2	Odds ratio T2/T1
Cadres	37	62	2,8
Ouvriers	1	10	11,0
Odds ratio C/O	58	15	

Odds =  $37/63=0,59\dots$

Progression dans le temps de l'avantage C sur O

Progression dans le temps des chances de C et de O

Les chances des ouvriers ont plus augmenté que celles des cadres (passant de 11 comparé à 2,8)

L'avantage des cadres par rapport à celui des ouvriers a diminué (passant de 58 comparé à 15)

JC Combessie (1984)

P 251: l'examen dans un esprit systématique d'une série d'opérations élémentaires utilisées pour comparer des évolutions chiffrables fait éclater l'évidence: la production systématique et formellement correcte de résultats tout à fait contradictoires.

P 252: On ne peut échapper au caractère contradictoire des conclusions associées aux types de calculs statistiquement disponibles qu'à condition de reconnaître explicitement **qu'ils ne prennent pas sur l'objet le même point de vue**, qu'ils donnent en fait des contenus différents à ce que qu'on peut nommer égalité des chances ou inégalité constante.... Le problème devient de choisir entre ces contenus et points de vue.



# Conclusion des aspects formels

L'inégalité n'est pas définie formellement.

Elle ne définit pas un ordre total: autrement dit on ne sait pas toujours dire si une répartition est plus ou moins inégalitaire qu'un autre.

Les indicateurs utilisés ne tiennent souvent compte que d'une partie de la répartition.

Chacun synthétise **un** point de vue des inégalités.

# II Constitution des données

Différences selon l'unité d'analyse

Choix des groupes

Taille (effectifs relatifs) des groupes étudiés

Recueil de l'information

Disponibilité des données d'enquêtes plus ou moins disponibles, plus ou moins récentes, de qualité plus ou moins bonne, plus ou moins bien exploitées

Comparaisons internationales

# Choix de l'unité d'analyse

## **Individu**

**Ménage:** inégalités généralement plus élevées entre ménages (cumul et non compensation) et inégalités au sein d'un ménage.

**Unité de vie:** ensemble de personnes au sein d'un ménage faisant budget commun (CNIS)

**Famille:** certaines allocations sont « familiales », RSA

Choix de l'échelle d'équivalence: personne de référence/adultes+14 ans/enfants-14 ans; Oxford=1/0.7/0.5; OCDE=1/0.5/0.3

# Choix des groupes analysés

Définition des catégories sociales des ménages: approfondir la définition et ne pas s'en tenir à la CSP de la personne de référence

Variation de la définition des groupes au fil du temps

Autres groupes: géographiques, administratifs, sociaux, générationnels, statut matrimonial, statut d'emploi, temps partiel/temps plein....

Homogénéité et taille des groupes: concentration plus ou moins grande des richesses

# Recueil de l'information

A quel niveau les recueillir? national, régional

Informations plus ou moins disponibles:

- pour les revenus autres que les salaires: patrimoine, revenus sociaux, des indépendants
- pour les populations précaires
- revenu disponible cad pouvoir d'achat à partir de salaire, revenus d'activité non salariée, patrimoine, impôts, revenu social, avantage en nature, taille du ménage (influence de l'échelle d'équivalence, réf/ad+14/enf-14; Oxford=1/0.7/0.5; OCDE=1/0.5/0.3)

Louis Maurin (Observatoire des inégalités) :

- statistique publique pas à la hauteur (voir CNIS et Alternatives Economiques): manque de données récentes, manque de séries longues continues, manque d'études sur l'influence du milieu social dans la petite enfance

- monde scientifique pas à la hauteur: données pas assez exploitées

# Manques signalés dans le rapport Freyssinet pour le CNIS

Types de biens: patrimoine: grande lacune

Type de revenus: prestations sociales, production domestique,

Accès aux services publics

Avantages en nature: logement, repas, voiture, abonnements, voyages...

Ensemble des conditions de vie: mobilité, transports, vie sociale et citoyenne, pratique culturelle, justice, services bancaires...

Types de population: étudiants, indépendants, précaires, vivant en communauté ou dans certains types de logement (caravane, hôtel, sans abri...)

Données ethniques

# Manques signalés dans le rapport Freyssinet pour le CNIS ....(suite)

Informations localisées ou territorialisées

Information dynamique nécessaire pour suivre les transitions, les trajectoires pour comprendre la dynamique des inégalités

Période d'observation: pas trop courte, une année peut être exceptionnelle

Système d'information accessible et cohérent

Indicateurs avant et après redistribution sociale

Indicateurs de résultats et de moyens

Ensemble de la distribution, ensemble des sous-ensembles



## **Onze indicateurs (ONPES: Pauvreté et Exclusion Sociale)**

### **pour rendre compte des principales dimensions de la pauvreté**

Ces indicateurs cohérents avec ceux retenus par l'Union Européenne sont:

- des indicateurs de pauvreté monétaire qui déterminent les personnes dont les niveaux de vie sont inférieurs à un montant donné dit seuil de pauvreté (60% du revenu médian, référence européenne, et 50% du revenu médian ancienne référence française).

- un indicateur d'intensité de la pauvreté qui permet d'apprécier l'écart relatif entre le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Si cet écart s'accroît cela signifie qu'il y a de plus en plus de personnes pauvres éloignées du seuil de pauvreté,

## Indicateurs ONPES suite

- des indicateurs de pauvreté en condition de vie qui mesurent l'absence ou la difficulté d'accès à des biens ou à des consommations d'usage ordinaire,
- des indicateurs de pauvreté mesurés par les minima sociaux qui permettent de connaître le nombre de personnes bénéficiaires d'une aide dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté
- des indicateurs permettant de rendre compte de privations en matière d'accès aux droits fondamentaux
- un indicateur d'inégalité de revenus. (D. VERGER 2005)

# Liste des indicateurs privilégiés du système d'information (par le CNIS )

(Hors indicateurs *Onpes*)

Cette proposition de liste d'indicateurs privilégiés a été établie à partir de la liste d'indicateurs de base. Elle ne se veut pas un résumé de l'information, mais relève clairement d'un choix dû au caractère multidimensionnel des inégalités.

- Ratio patrimoine moyen du décile supérieur au décile inférieur
- Revenus (niveau de vie monétaire) : ratio niveau moyen décile supérieur au décile inférieur
- Taux de persistance de bas revenus : ratio sur catégories extrêmes en croisant, si possible, CS x composition ménage x position par rapport à l'emploi

# Liste des indicateurs privilégiés du système d'information (par le CNIS ) ....suite

- Ratio inter décile D9/D1 (D9: revenu tel que 90%...) des salaires annuels perçus (ensemble des salariés de 25 à 55 ans)
- Ratio H/F des salaires annuels perçus (ensemble des salariés de 25 à 55 ans)
- Ratio des taux de chômage cadres / ouvriers non qualifiés
- Probabilité d'être au chômage en T+1 (année) en étant au chômage en T : ratio cadres / ouvriers non qualifiés

# Liste des indicateurs privilégiés du système d'information (par le CNIS ) ....suite

- Logement : taux de surpeuplement, ratio entre déciles extrêmes de niveau de vie monétaire (à défaut, de revenu)
- Éducation : compétences de base ou % sorties sans qualification, ratio entre déciles extrêmes de niveau de vie monétaire (à défaut, de revenu)
- Santé : espérance de vie à 60 ans, ratio cadres / ouvriers (si possible ONQ)

# Réponses de l'INSEE

Enquête EMPLOI: l'échantillon a augmenté

« La connaissance des revenus a progressé », entretien avec Magda

Tomasini chef de la division Revenu et patrimoine des ménages de

l'Insee.

# Comparaisons internationales

Très difficiles

Projet ambitieux : LIS Luxembourg Income Study

SILC: EU Survey on Income and Living Conditions (2004)

**Office for Social Inclusion (OSI)**

Un système coordonné d'enquêtes sur le revenu et les conditions de vie des ménages conduites dans les pays membres de l'Union Européenne, l'Islande et la Norvège.

## Comparaisons internationales suite...

Régions NUTS : classification européenne des unités territoriales

NUTS0 correspond aux pays

NUTS1 correspond aux grandes régions administratives

NUTS2 est le niveau de découpage régional le plus communément utilisé



### III Effets de la diffusion et de la médiatisation de certains résultats: éventuels décalages entre ressenti et réalité

Louis Maurin: décalage entre les discours et la réalité sociale

En fait, les richesses et le niveau d'études ont augmenté pour tout le monde; les pauvres sont moins pauvres qu'il y a 30 ans, mais les plus nantis se sont plus enrichis que les moins favorisés.

Louis Maurin: champs sociologiques trop étroits, pas assez de chercheurs sur la mobilité sociale, sur les riches

Utilisations abusives de résultats globaux, d'indicateurs synthétiques sans précautions ni précisions, partiels, partiels, ambigus

Beaucoup de formules lapidaires

Le nombre de pauvres diminue, ou augmente: mais la base de calcul n'est plus la même, ils sont moins pauvres qu'avant...

Les inégalités augmentent ou diminuent: lesquelles? Sont-elles réellement comparables...

Ces conclusions globales sont rarement intéressantes.

Ces résultats ne sont que des descriptions de certaines réalités.

S'en méfier. Se méfier de son intuition

Donner du sens : savoir exactement ce que l'on mesure ; choisir un point de vue sans pour autant croire que l'on parle d'inégalité en général.

Ils doivent être utilisés, chacun avec sa spécificité, pour approfondir la connaissance, la compréhension, la reproduction des inégalités.

## IV Expliquer les inégalités

Considérer les indicateurs fournis comme outils de début de la réflexion

Comparaisons « toutes choses égales d'ailleurs »

Caractéristiques inobservables

Expliquer au-delà des descriptions

## Pour expliquer...

Gianluca Manzo: comprendre la genèse des inégalités au-delà des corrélations : simulation des processus

Panels

ELFE: Enquête Longitudinale Française depuis l'Enfance

# Conclusion

La question se pose donc des présupposés théoriques de l'inégalité que l'on cherche à mesurer.

Il ne s'agit pas d'un problème de statistique....

Il faut savoir à quoi l'on s'intéresse, à quelle évolution ?

Il ne faut peut-être pas chercher absolument à dire que les inégalités ont augmenté ou diminué alors que les situations ne sont pas comparables

..... Même si... « les inégalités représentent un danger pour notre démocratie » (Piketty)

## Bibliographie

Marc Barbut, *La mesure des inégalités, Ambiguïtés et paradoxes*, Librairie DROZ – Genève-Paris, 2007.

JC Combessie, *L'évolution comparée des inégalités : problèmes statistiques*, *Revue Française de sociologie*, XXV, 1984, pp 233-254.

JC Combessie, *Paradoxes des fonctions de concentration de C.Gini*, *Revue Française de sociologie*, XXVI, 1985, pp 653-658.

JC Combessie, *Trente ans de comparaison des inégalités des chances: quand la méthode conditionne la conclusion*, *Courrier des statistiques*, N°112, 2004.

## Bibliographie ...

Thomas Piketty, L'économie des inégalités, 5e édition Éditions la Découverte, impr. 2004, collection (Repères; 216p)

Rapport Freyssinet CNIS, Niveaux de vie et inégalités sociales, Mars 2007

Observatoire des inégalités dirigé par Louis Maurin:

<http://www.inegalites.fr/>

Déchiffrer la société française, Louis Maurin, La Découverte, Paris 2009.



## Bibliographie ...

Alternatives économiques Hors série Pratique N°43 mars 2010, **Les inégalités en France**

LA Vallet, Sur l'origine, les bonnes raisons de l'usage, et la fécondité de l'odds ratio, Courrier des statistiques, 2007, N°121-122, p 59-65.

Economie et Statistique N°383-384-385 2005

Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es383-384-385b.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es383-384-385b.pdf)